

Maisons-Alfort, le 05/08/2025

## Conclusions de l'évaluation

relatives à une demande d'extension d'usage majeur  
pour le produit T34 BIOCONTROL,  
à base de *Trichoderma asperellum* souche T34  
de la société BIOCONTROL TECHNOLOGIES S.L.

*L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail a notamment pour missions l'évaluation ainsi que la délivrance de la décision d'autorisation de mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques.*

*Les « conclusions de l'évaluation » portent uniquement sur l'évaluation des risques et des dangers que l'utilisation de ces produits peut présenter pour l'homme, l'animal ou l'environnement ainsi que sur l'évaluation de leur efficacité et de l'absence d'effets inacceptables sur les végétaux et produits végétaux.*

*Le présent document ne constitue pas une décision.*

### PRESENTATION DE LA DEMANDE

L'Agence a accusé réception d'un dossier, déposé par la société BIOCONTROL TECHNOLOGIES S.L., relatif à une demande d'extension d'usage majeur pour le produit T34 BIOCONTROL (AMM<sup>1</sup> n° 2160492) pour un emploi par des utilisateurs professionnels.

Le produit T34 BIOCONTROL est un fongicide à base de 1 10<sup>9</sup> UFC<sup>2</sup>/g au minimum de *Trichoderma asperellum* souche T34<sup>3</sup> (soit 120 g/kg de produit technique) se présentant sous la forme d'une poudre mouillable (WP), appliqué par trempage, pulvérisation et irrigation. Les usages revendiqués (cultures et doses d'emploi annuelles) sont mentionnés en annexe 1.

Ces conclusions sont fondées sur l'examen par la Direction de l'Evaluation des Produits Réglementés de l'Agence du dossier déposé pour ce produit, conformément aux dispositions du règlement (CE) n° 1107/2009<sup>4</sup>, de ses règlements d'application, de la réglementation nationale en vigueur et des documents guide.

Ce produit a été évalué par la Direction de l'Evaluation des Produits Réglementés dans le cadre de la procédure zonale pour l'ensemble des Etats membres de la zone Sud de l'Europe en tenant compte des usages pire-cas (principe du risque enveloppe<sup>5</sup>). Dans le cas où des mesures d'atténuation du risque sont proposées, elles sont adaptées aux usages revendiqués en France.

L'évaluation a donné lieu à la rédaction d'un « *Registration Report* » soumis à commentaire auprès des Etats membres et du demandeur avant finalisation et validation par la Direction de l'Evaluation des Produits Réglementés.

<sup>1</sup> AMM : Autorisation de Mise sur le Marché

<sup>2</sup> UFC : Unité Formant Colonie

<sup>3</sup> Règlement d'exécution (UE) n° 1238/2012 de la Commission du 19 décembre 2012 portant approbation de la substance active « *Trichoderma asperellum* (souche T34) » conformément au règlement (CE) n°1107/2009 du Parlement européen et du Conseil concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques, et modifiant l'annexe du règlement d'exécution (UE) n° 540/2011 de la Commission.

<sup>4</sup> Règlement (CE) n°1107/2009 du Parlement européen et du Conseil du 21 octobre 2009 concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques et abrogeant les directives 79/117/CEE et 91/414/CEE du Conseil.

<sup>5</sup> SANCO document "risk envelope approach", European Commission (14 March 2011). Guidance document on the preparation and submission of dossiers for plant protection products according to the "risk envelope approach"; SANCO/11244/2011 rev.5.

Les conclusions de l'évaluation ci-dessous se rapportent à la partie A du « *Registration Report* » (en langue anglaise). C'est une synthèse de la demande d'autorisation, des résultats de l'évaluation et des conditions de l'autorisation proposée, que l'Agence rend publique sur son site internet.

Les données prises en compte dans l'évaluation sont celles qui ont été considérées comme valides lors de la soumission du dossier, soit au niveau européen (*Review Report* et conclusions de l'EFSA), soit par la Direction de l'Evaluation des Produits Réglementés. Les conclusions relatives à la conformité se réfèrent aux critères indiqués dans le règlement (UE) n° 546/2011<sup>6</sup>. Lorsque des données complémentaires sont identifiées, celles-ci sont détaillées à la fin de la conclusion.

**Après évaluation de la demande, des commentaires des Etats membres de la zone Sud de l'Europe et avec l'accord d'un groupe d'experts du Comité d'experts spécialisé "Substances et produits phytopharmaceutiques, biocontrôle", la Direction de l'Evaluation des Produits Réglementés émet les conclusions suivantes.**

## SYNTHESE DES RESULTATS DE L'EVALUATION

En se fondant sur les principes uniformes définis dans le règlement (UE) n° 546/2011, sur les conclusions de l'évaluation européenne de la substance active, sur les données soumises par le demandeur et évaluées dans le cadre de cette demande, sur les commentaires des Etats membres de la zone Sud de l'Europe ainsi que sur l'ensemble des éléments dont elle a eu connaissance, la Direction de l'Evaluation des Produits Réglementés estime que :

**A.** Les caractéristiques physico-chimiques et les méthodes d'analyse pour le contrôle, liées à l'utilisation du produit T34 BIOCONTROL pour l'usage revendiqué, ont été évaluées précédemment (conclusions de l'évaluation du 12/05/2016).

Sur la base de l'évaluation européenne de *Trichoderma asperellum* souche T34 (EFSA 2012<sup>7</sup>, *Review Report* 2012<sup>8</sup>), la fixation de valeurs toxicologiques de référence pour évaluer le risque pour la santé humaine n'a pas été considérée comme nécessaire.

Sur la base des informations disponibles, il n'est pas attendu de risques sanitaires pour les opérateurs<sup>9</sup>, les personnes présentes<sup>9</sup>, les résidents<sup>9</sup> et les travailleurs<sup>9</sup>, dans les conditions d'emploi précisées ci-dessous.

Toutefois, *Trichoderma asperellum* pouvant être responsable d'infections opportunistes, le produit T34 BIOCONTROL ne devrait pas être utilisé par des personnes immunodéprimées ou sous traitement immunosupresseur.

<sup>6</sup> Règlement (UE) n° 546/2011 de la Commission du 10 juin 2011 portant application du règlement (CE) n° 1107/2009 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les principes uniformes d'évaluation et d'autorisation des produits phytopharmaceutiques.

<sup>7</sup> Conclusion on the Peer review of the pesticide risk assessment of the active substance *Trichoderma asperellum* strain T34. EFSA 2012, *Journal* 2012;10(5):2666.

<sup>8</sup> Review report Review report for the active substance *Trichoderma asperellum* T34 as active substance. SANCO/12614/2012 rev 4 of 20 November 2012.

<sup>9</sup> Règlement (UE) n° 284/2013 de la Commission du 1er mars 2013 établissant les exigences en matière de données applicables aux produits phytopharmaceutiques, conformément au règlement (CE) n° 1107/2009 du Parlement européen et du Conseil concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques.

*Trichoderma asperellum* T34 est inscrit à l'Annexe IV du règlement (CE) n° 396/2005, qui regroupe les substances actives pour lesquelles il n'est pas nécessaire de fixer de LMR<sup>10</sup>.

L'évaluation de l'exposition du consommateur n'a donc pas été considérée pertinente.

L'évaluation de la contamination des eaux souterraines par la souche T34 de *Trichoderma asperellum*, liée à l'utilisation du produit T34 BIOCONTROL, est considérée non pertinente.

Les niveaux d'exposition estimés pour les espèces non-cibles, terrestres et aquatiques, liés à l'utilisation du produit T34 BIOCONTROL, sont inférieurs aux valeurs de toxicité de référence pour chaque groupe d'organismes, dans les conditions d'emploi précisées ci-dessous.

- B.** Le niveau d'efficacité du produit T34 BIOCONTROL est variable et partiel pour les usages revendiqués sur fraisier, framboisier et autres petits fruits. Toutefois, il est considéré comme acceptable pour ce type de produit à base de micro-organismes. Pour les usages mineurs éligibles à l'application de l'article 51 du règlement (CE) n° 1107/2009, une vérification de l'efficacité et de l'absence de risques éventuels de phytotoxicité sur ces cultures n'est pas nécessaire.

Pour certains usages sur tomate-aubergine, poivron, haricots, choux à inflorescence, légumineuses potagères sèches et cultures ornementales, une requalification d'usage est proposée quand un usage plus approprié existe dans le catalogue des usages<sup>11</sup>.

Le niveau de phytotoxicité du produit T34 BIOCONTROL est considéré comme négligeable pour les usages revendiqués sur fraisier, framboisier et autres petits fruits.

Les risques d'impact négatif sur le rendement, la qualité et la multiplication sont considérés comme négligeables.

Les risques d'impact négatif sur les cultures suivantes et adjacentes sont considérés comme négligeables.

En l'absence de données spécifiques, une attention particulière devra être portée aux conditions d'utilisation du produit dans le cadre de la mise en place d'un programme de protection biologique intégrée, en termes de compatibilité biologique avec d'autres produits phytopharmaceutiques.

Le risque de résistance vis-à-vis de la souche T34 de *Trichoderma asperellum* est considéré comme très faible.

<sup>10</sup> La limite maximale applicable aux résidus (LMR) est la concentration maximale du résidu d'un pesticide autorisée dans ou sur des denrées alimentaires ou aliments pour animaux, fixée conformément au règlement (CE) n° 396/2005, sur la base des bonnes pratiques agricoles et de l'exposition la plus faible possible permettant de protéger tous les consommateurs vulnérables.

<sup>11</sup> Arrêté du 12 avril 2021 relatif à la mise en œuvre du catalogue national des usages phytopharmaceutiques visés dans les décisions d'autorisation de mise sur le marché et de permis de commerce parallèle des produits phytopharmaceutiques et des adjuvants, JORF du 21 avril 2021.

## CONCLUSIONS

En résumé, la conformité ou l'absence de conformité aux principes uniformes définis dans le règlement (UE) n° 546/2011 est indiquée, usage par usage et sous réserve des conditions d'emploi décrites ci-après, dans le tableau suivant.

### I. Résultats de l'évaluation pour les usages revendiqués par le demandeur pour une autorisation de mise sur le marché du produit T34 BIOCONTROL

Usages (a)	Dose maximale d'emploi du produit	Nombre maximal d'applica- tions(c)	Nombre max. d'appli- cations par culture	Intervalle entre appli- cations (jour(s))	Stade d'appli- cation	Délai avant récolte (DAR <sup>12</sup> )	Conclusion (b)
<b>Usages majeurs</b>							
16551201 Fraisier*Trt Plants*Champignons (pythiacées)  Portée d'usage : fraisier	1 g/L <i>Trempage</i>	1 Traitement par trempage des racines avant plantation		-	BBCH <sup>13</sup> 10- 19	Non nécessaire	<b>Conforme</b>  Efficacité montrée sur <i>Phytophthora cactorum</i>
16551201 Fraisier*Trt Plants*Champignons (pythiacées)  Portée d'usage : fraisier	0,5 g/m <sup>2</sup> de substrat de culture  (10 g/m <sup>3</sup> de substrat de culture)  <i>Douchage/ Trempage</i>	1 Traitement par pulvérisation ou trempage des substrats de culture (pots...) avant plantation	13	-	BBCH 10-19	Non nécessaire	<b>Conforme</b>  Efficacité montrée sur <i>Phytophthora cactorum</i>
16552204 Fraisier*Trt Irrigation loc.*Champignons (pythiacées)  Portée d'usage : fraisier	0,5 kg/ha <i>Irrigation</i>	12 Traitement par irrigation à partir du jour de plantation.		30 jours	BBCH 10-89	Non nécessaire	<b>Conforme</b>  Efficacité montrée sur <i>Phytophthora cactorum</i>
12352202 Framboisier*Trt Sol*Champignons (pythiacées)  Portée d'usage : framboisier, mûres, mûrier des haies	1 g/L <i>Trempage</i>	1 Traitement par trempage des racines avant plantation	13	-	BBCH 10-19	Non nécessaire	<b>Non pertinent</b>  Remplacé par l'usage Petits fruits*Trt plants*Champ ignons (pythiacées)

<sup>12</sup> Le délai avant récolte (DAR) est le délai minimal autorisé entre le dernier traitement et la récolte d'une culture ; ce délai peut être défini soit en jours, soit par le stade de développement de la culture lors de la dernière application (on parle alors de DAR F).

<sup>13</sup> BBCH : code universel décimal permettant d'identifier le stade de développement des cultures.

Usages (a)	Dose maximale d'emploi du produit	Nombre maximal d'applica- tions(c)	Nombre max. d'appli- cations par culture	Intervalle entre appli- cations (jour(s))	Stade d'appli- cation	Délai avant récolte (DAR <sup>12</sup> )	Conclusion (b)
12352202 Framboisier*Trt Sol*Champignons (pythiacées)  Portée d'usage : framboisier, mûres, mûrier des haies	0,5 g/m <sup>2</sup> de substrat de culture  (10 g/m <sup>3</sup> de substrat de culture)  Douchage/ Trempage	1  Traitement par pulvérisation ou trempage des substrats de culture (pots...) avant plantation	13	-	BBCH 10-19	Non nécessaire	<b>Non pertinent</b>  Remplacé par l'usage Petits fruits*Trt plants*Champ ignons (pythiacées)
12352202 Framboisier*Trt Sol*Champignons (pythiacées)  Portée d'usage : framboisier, mûres, mûrier des haies	0,5 kg/ha  Irrigation	12  Traitement par irrigation à partir du jour de plantation.		30 jours	BBCH 10-89	Non nécessaire	<b>Non pertinent</b>  Remplacé par l'usage Petits fruits*Trt Sol*Champig nons (pythiacées)
Petits fruits*Trt plants*Champignons (pythiacées)  Portée d'usage : cassissier, myrtillier, groseiller, sureau noir, airelle, eglantier, azerolier, framboisier, mûrier, mûrier des haies	1 g/L  Trempage	1  Traitement par trempage des racines avant plantation	13	-	BBCH 10-19	Non nécessaire	<b>Conforme</b>  Efficacité montrée sur <i>Phytophthora cinnamomi</i>
Petits fruits*Trt plants*Champignons (pythiacées)  Portée d'usage : cassissier, myrtillier, groseiller, sureau noir, airelle, eglantier, azerolier, framboisier, mûrier, mûrier des haies	0,5 g/m <sup>2</sup> de substrat de culture  (10 g/m <sup>3</sup> de substrat de culture)  Douchage/ Trempage	1  Traitement par pulvérisa- tion ou trempage des substrats de culture (pots...) avant plantation		-	BBCH 10-19	Non nécessaire	<b>Conforme</b>  Efficacité montrée sur <i>Phytophthora cinnamomi</i>
Petits fruits*Trt Sol*Champignons (pythiacées)  Portée d'usage : cassissier, myrtillier, groseiller, sureau noir, airelle, eglantier, azerolier, framboisier, mûrier, mûrier des haies	0,5 kg/ha  Irrigation	12  Traitement par irrigation à partir du jour de plantation.		30 jours	BBCH 10-89	Non nécessaire	<b>Conforme</b>  Efficacité montrée sur <i>Phytophthora cinnamomi</i>

<b>Usages (a)</b>	<b>Dose maximale d'emploi du produit</b>	<b>Nombre maximal d'applica- tions(c)</b>	<b>Nombre max. d'appli- cations par culture</b>	<b>Intervalle entre appli- cations (jour(s))</b>	<b>Stade d'appli- cation</b>	<b>Délai avant récolte (DAR<sup>12</sup>)</b>	<b>Conclusion (b)</b>
Cultures fruitières*Trt Sol*Champignons (pythiacées)  <i>Portée d'usage : cassissier, myrtillier, groseiller, sureau noir, airelle, églantier, azerolier, framboisier, mûrier, mûrier des haies</i>	0,5 kg/ha <i>Irrigation</i>	12  Traitement par irrigation à partir du jour de plantation.	13	30 jours	BBCH 10-89	Non nécessaire	<b>Non pertinent</b>  Remplacé par Petits fruits*Trt Sol*Champignons (pythiacées)
<b>Usages mineurs Art. 51</b>							
16751201 Cucurbitacées à peau non comestible*Trt Sem. Plants* Champignons (pythiacées)	1 g/L <i>Trempage</i>	1  Traitement par trempage des racines avant plantation	13	-	BBCH 10-19	Non nécessaire	<b>Conforme</b>
16751201 Cucurbitacées à peau non comestible*Trt Sem. Plants* Champignons (pythiacées)	0,5 g/m <sup>2</sup> de substrat de culture (10 g/m <sup>3</sup> de substrat de culture) <i>Douchage/ Trempage</i>	1  Traitement par pulvérisation ou trempage des substrats de culture (pots...) avant plantation		-	BBCH 10-19	Non nécessaire	<b>Conforme</b>
16752206 Cucurbitacées à peau non comestible*Trt Irrigation loc.* Champignons (pythiacées)	0,5 kg/ha <i>Irrigation</i>	12  Traitement par irrigation à partir du jour de plantation.		30 jours	BBCH 10-89	Non nécessaire	<b>Conforme</b>
01801004 PPAMC*Trt Sem. Plants*Maladies fongiques  <i>Portée d'usage : plantes à parfum, aromatiques, médicinales et condimentaires (alimentaires et non alimentaires), épices, fines herbes, plantes à infusion, pavot et autres graines oléagineuses</i>	1 g/L <i>Trempage</i>	1  Traitement par trempage des racines avant plantation	13	-	BBCH 10-19	Non nécessaire	<b>Conforme</b>

Usages (a)	Dose maximale d'emploi du produit	Nombre maximal d'applica- tions(c)	Nombre max. d'applica- tions par culture	Intervalle entre applica- tions (jour(s))	Stade d'appli- cation	Délai avant récolte (DAR <sup>12</sup> )	Conclusion (b)
01801004 PPAMC*Trt Sem. Plants*Maladies fongiques  <i>Portée d'usage : plantes à parfum, aromatiques, médicinales et condimentaires (alimentaires et non alimentaires), épices, fines herbes, plantes à infusion, pavot et autres graines oléagineuses</i>	0,5 g/m <sup>2</sup> de substrat de culture  (10 g/m <sup>3</sup> de substrat de culture)  <i>Douchage/ Trempage</i>	1  Traitement par pulvérisa- tion ou trempage des substrats de culture (pots...) avant plantation			BBCH 10-19	Non nécessaire	<b>Conforme</b>
19992202 PPAMC*Trt Sol*Champignon (pythiacées)  <i>Portée d'usage : plantes à parfum, aromatiques, médicinales et condimentaires (alimentaires et non alimentaires), épices, fines herbes, plantes à infusion, pavot et autres graines oléagineuses</i>	0,5 kg/ha  <i>Irrigation</i>	12  Traitement par irrigation à partir du jour de plantation.					
00516057 Choux feuillus*Trt Sem. Plants* Champignons (pythiacées)  <i>Portée d'usage : chou vert, chou chinois, et autre chou feuillus</i>	1 g/L  <i>Trempage</i>	1  Traitement par trempage des racines avant plantation		30 jours	BBCH 10-89	Non nécessaire	<b>Conforme</b>
00516057 Choux feuillus*Trt Sem. Plants* Champignons (pythiacées)  <i>Portée d'usage : chou vert, chou chinois, et autre chou feuillus</i>	0,5 g/m <sup>2</sup> de substrat de culture  (10 g/m <sup>3</sup> de substrat de culture)  <i>Douchage/ Trempage</i>	1  Traitement par pulvérisation ou trempage des substrats de culture (pots...) avant plantation					
00516060 Choux feuillus*Trt Sol*Champignons (pythiacées)  <i>Portée d'usage : chou vert, chou chinois, et autre chou feuillus</i>	0,5 kg/ha  <i>Irrigation</i>	12  Traitement par irrigation à partir du jour de plantation.		30 jours	BBCH 10-89	Non nécessaire	<b>Conforme</b>

Usages (a)	Dose maximale d'emploi du produit	Nombre maximal d'applica- tions(c)	Nombre max. d'appli- cations par culture	Intervalle entre appli- cations (jour(s))	Stade d'appli- cation	Délai avant récolte (DAR <sup>12</sup> )	Conclusion (b)
00516086 Choux-raves*Trt Sem. Plants*Champignons (pythiacées)	1 g/L <i>Trempage</i>	1 Traitement par trempage des racines avant plantation		-	BBCH 10-19	Non nécessaire	<b>Conforme</b>
00516086 Choux-raves*Trt Sem. Plants*Champignons (pythiacées)	0,5 g/m <sup>2</sup> de substrat de culture (10 g/m <sup>3</sup> de substrat de culture)  <i>Douchage/</i> <i>Trempage</i>	1 Traitement par pulvérisation ou trempage des substrats de culture (pots...) avant plantation	13	-	BBCH 10-19	Non nécessaire	<b>Conforme</b>
00516092 Choux- raves*Trt Sol* Champignons (pythiacées)	0,5 kg/ha <i>Irrigation</i>	12 Traitement par irrigation à partir du jour de plantation.		30 jours	BBCH 10-89	Non nécessaire	<b>Conforme</b>
00516038 Choux à inflorescence*Trt Sol*Champignons (pythiacées)  <i>Portée d'usage : chou- fleur, brocoli, et autre choux à inflorescences</i>	0,5 g/m <sup>2</sup> de substrat de culture (10 g/m <sup>3</sup> de substrat de culture)  <i>Douchage/</i> <i>Trempage</i>	1 Traitement par pulvérisation ou trempage des substrats de culture (pots...) avant plantation	13	-	BBCH 10-19	Non nécessaire	<b>Non pertinent</b> Remplacé par l'usage 00516035
00516035 Choux à inflorescence * Trt Sem. Plants * Champignons (pythiacées)	0,5 g/m <sup>2</sup> de substrat de culture (10 g/m <sup>3</sup> de substrat de culture)  <i>Douchage/</i> <i>Trempage</i>	1 Traitement par pulvérisation ou trempage des substrats de culture (pots...) avant plantation	13	-	BBCH 10-19	Non nécessaire	<b>Conforme</b>
00516038 Choux à inflorescence*Trt Sol*Champignons (pythiacées)	0,5 kg/ha <i>Irrigation</i>	12 Traitement par irrigation à partir du jour de plantation.		30 jours	BBCH 10-89	Non nécessaire	<b>Conforme</b>

<b>Usages (a)</b>	<b>Dose maximale d'emploi du produit</b>	<b>Nombre maximal d'applica- tions(c)</b>	<b>Nombre max. d'appli- cations par culture</b>	<b>Intervalle entre appli- cations (jour(s))</b>	<b>Stade d'appli- cation</b>	<b>Délai avant récolte (DAR<sup>12</sup>)</b>	<b>Conclusion (b)</b>
00610007 Porte graine*Trt Sem. Plants*Maladies diverses	1 g/L <i>Trempage</i>	1 Traitement par trempage des racines avant plantation	13	-	BBCH 10-19	Non nécessaire	<b>Conforme</b>
00610007 Porte graine*Trt Sem. Plants*Maladies diverses	0,5 g/m <sup>2</sup> de substrat de culture (10 g/m <sup>3</sup> de substrat de culture) <i>Douchage/ Trempage</i>	1 Traitement par pulvérisation ou trempage des substrats de culture (pots...) avant plantation		-	BBCH 10-19	Non nécessaire	<b>Conforme</b>
00601009 Porte graine*Trt Sol*Maladies fongiques	0,5 kg/ha <i>Irrigation</i>	12 Traitement par irrigation à partir du jour de plantation.		30 jours	BBCH 10-89	Non nécessaire	<b>Conforme</b>
00609001 Porte graine - PPAMC, florales et potagères*Trt Sem. Plants*Champignons (pythiacées)	1 g/L <i>Trempage</i>	1 Traitement par trempage des racines avant plantation	13	-	BBCH 10-19	Non nécessaire	<b>Conforme</b>
00609001 Porte graine - PPAMC, florales et potagères*Trt Sem. Plants*Champignons (pythiacées)	0,5 g/m <sup>2</sup> de substrat de culture (10 g/m <sup>3</sup> de substrat de culture) <i>Douchage/ Trempage</i>	1 Traitement par pulvérisation ou trempage des substrats de culture (pots...) avant plantation		-	BBCH 10-19	Non nécessaire	<b>Conforme</b>
00606025 Porte graine - PPAMC, florales et potagères*Trt Sol*Champignons (pythiacées)	0,5 kg/ha <i>Irrigation</i>	12 Traitement par irrigation à partir du jour de plantation.	13	30 jours	BBCH 10-89	Non nécessaire	<b>Conforme</b>
16171201 Betterave potagère*Trt Sem. Plants* Champignons (pythiacées)	1 g/L <i>Trempage</i>	1 Traitement par trempage des racines avant plantation		-	BBCH 10-19	Non nécessaire	<b>Conforme</b>

<b>Usages (a)</b>	<b>Dose maximale d'emploi du produit</b>	<b>Nombre maximal d'applica- tions(c)</b>	<b>Nombre max. d'appli- cations par culture</b>	<b>Intervalle entre appli- cations (jour(s))</b>	<b>Stade d'appli- cation</b>	<b>Délai avant récolte (DAR<sup>12</sup>)</b>	<b>Conclusion (b)</b>
16171201 Betterave potagère*Trt Sem. Plants* Champignons (pythiacées)	0,5 g/m <sup>2</sup> de substrat de culture (10 g/m <sup>3</sup> de substrat de culture) <i>Douchage/</i> <i>Trempage</i>	1 Traitement par pulvérisation ou trempage des substrats de culture (pots...) avant plantation	13	-	BBCH 10-19	Non nécessaire	<b>Conforme</b>
Betterave potagère* Trt Sol*Champignons (pythiacées)	0,5 kg/ha <i>Irrigation</i>	12 Traitement par irrigation à partir du jour de plantation.		30 jours	BBCH 10-89	Non nécessaire	<b>Conforme</b>
16351206 Chicorées - Production de racines*Trt Sem. Plants*Champignons (pythiacées)	1 g/L <i>Trempage</i>	1 Traitement par trempage des racines avant plantation	13	-	BBCH 10-19	Non nécessaire	<b>Conforme</b>
16351206 Chicorées - Production de racines*Trt Sem. Plants*Champignons (pythiacées)	0,5 g/m <sup>2</sup> de substrat de culture (10 g/m <sup>3</sup> de substrat de culture) <i>Douchage/</i> <i>Trempage</i>	1 Traitement par pulvérisation ou trempage des substrats de culture (pots...) avant plantation		-	BBCH 10-19	Non nécessaire	<b>Conforme</b>
01113017 Chicorées - Production de racines*Trt Sol*Champignons (pythiacées)	0,5 kg/ha <i>Irrigation</i>	12 Traitement par irrigation à partir du jour de plantation.	13	30 jours	BBCH 10-89	Non nécessaire	<b>Conforme</b>
16801201 Oignon*Trt Sem. Plants*Champignons (pythiacées)	1 g/L <i>Trempage</i>	1 Traitement par trempage des racines avant plantation		-	BBCH 10-19	Non nécessaire	<b>Conforme</b>

<b>Usages (a)</b>	<b>Dose maximale d'emploi du produit</b>	<b>Nombre maximal d'applica- tions(c)</b>	<b>Nombre max. d'appli- cations par culture</b>	<b>Intervalle entre appli- cations (jour(s))</b>	<b>Stade d'appli- cation</b>	<b>Délai avant récolte (DAR<sup>12</sup>)</b>	<b>Conclusion (b)</b>
16801201 Oignon*Trt Sem. Plants* Champignons (pythiacées)	0,5 g/m <sup>2</sup> de substrat de culture (10 g/m <sup>3</sup> de substrat de culture) <i>Douchage/ Trempage</i>	1 Traitement par pulvérisation ou trempage des substrats de culture (pots...) avant plantation	13	-	BBCH 10-19	Non nécessaire	<b>Conforme</b>
16802201 Oignon*Trt Sol* Champignons (pythiacées)	0,5 kg/ha <i>Irrigation</i>	12 Traitement par irrigation à partir du jour de plantation.		30 jours	BBCH 10-89	Non nécessaire	<b>Conforme</b>
16841201 Poireau*Trt Sem. Plants*Champignons (pythiacées)	1 g/L <i>Trempage</i>	1 Traitement par trempage des racines avant plantation	13	-	BBCH 10-19	Non nécessaire	<b>Conforme</b>
16841201 Poireau*Trt Sem. Plants*Champignons (pythiacées)	0,5 g/m <sup>2</sup> de substrat de culture (10 g/m <sup>3</sup> de substrat de culture) <i>Douchage/ Trempage</i>	1 Traitement par pulvérisation ou trempage des substrats de culture (pots...) avant plantation		-	BBCH 10-19	Non nécessaire	<b>Conforme</b>
16842201 Poireau*Trt Sol*Champignons (pythiacées)	0,5 kg/ha <i>Irrigation</i>	12 Traitement par irrigation à partir du jour de plantation.	13	30 jours	BBCH 10-89	Non nécessaire	<b>Conforme</b>
16871202 Navel*Trt Sem. Plants*Champignons (pythiacées)	1 g/L <i>Trempage</i>	1 Traitement par trempage des racines avant plantation		-	BBCH 10-19	Non nécessaire	<b>Conforme</b>

Usages (a)	Dose maximale d'emploi du produit	Nombre maximal d'applica- tions(c)	Nombre max. d'appli- cations par culture	Intervalle entre appli- cations (jour(s))	Stade d'appli- cation	Délai avant récolte (DAR <sup>12</sup> )	Conclusion (b)
16871202 Navet*Trt Sem. Plants*Champignons (pythiacées)	0,5 g/m <sup>2</sup> de substrat de culture (10 g/m <sup>3</sup> de substrat de culture) <i>Douchage/</i> <i>Trempage</i>	1 Traitement par pulvérisation ou trempage des substrats de culture (pots...) avant plantation	13	-	BBCH 10-19	Non nécessaire	Conforme
16872201 Navet*Trt Sol*Champignons (pythiacées)	0,5 kg/ha <i>Irrigation</i>	12 Traitement par irrigation à partir du jour de plantation.		30 jours	BBCH 10-89	Non nécessaire	Conforme
14051201 Cultures ornementales*Trt Sem. Plants*Champignons (pythiacées)  <i>Portée d'usage :</i> <i>arbres et arbustes,</i> <i>rosier, cultures florales</i> <i>et plantes vertes,</i> <i>bulbes ornementaux</i>	1 g/L <i>Trempage</i>	1 Traitement par trempage des racines avant plantation	13	-	BBCH 10-19	Non applicable	Conforme
14051201 Cultures ornementales*Trt Sem. Plants*Champignons (pythiacées)  <i>Portée d'usage :</i> <i>arbres et arbustes,</i> <i>rosier, cultures florales</i> <i>et plantes vertes,</i> <i>bulbes ornementaux</i>	0,5 g/m <sup>2</sup> de substrat de culture (10 g/m <sup>3</sup> de substrat de culture) <i>Douchage/</i> <i>Trempage</i>	1 Traitement par pulvérisation ou trempage des substrats de culture (pots...) avant plantation		-	BBCH 10-19	Non applicable	Conforme
14052201 Cultures ornementales*Trt Sol*Champignons (pythiacées)  <i>Portée d'usage :</i> <i>arbres et arbustes,</i> <i>rosier, cultures florales</i> <i>et plantes vertes,</i> <i>bulbes ornementaux</i>	0,5 kg/ha <i>Irrigation</i>	12 Traitement par irrigation à partir du jour de plantation.		30 jours	BBCH 10-89	Non applicable	Non pertinent  Remplacé par l'usage 14052204

<b>Usages (a)</b>	<b>Dose maximale d'emploi du produit</b>	<b>Nombre maximal d'applica- tions(c)</b>	<b>Nombre max. d'appli- cations par culture</b>	<b>Intervalle entre appli- cations (jour(s))</b>	<b>Stade d'appli- cation</b>	<b>Délai avant récolte (DAR<sup>12</sup>)</b>	<b>Conclusion (b)</b>
14052204 Cultures ornementales * Trt Irrigation loc. * Champignons (pythiacées)  <i>Portée d'usage : arbres et arbustes, rosier, cultures florales et plantes vertes, bulbes ornementaux</i>	0,5 kg/ha <i>Irrigation</i>	12  Traitement par irrigation à partir du jour de plantation.		30 jours	BBCH 10-89	Non applicable	<b>Conforme</b>
01006002 Gazons de graminées*Trt Sol*Champignons (pythiacées)  <i>Portée d'usage : production de gazons de placage et création et entretien des gazons sportifs et d'agrément (JEVI)</i>	0,5 kg/ha <i>Irrigation</i>	12  Traitement par irrigation à partir du jour de plantation.	12	30 jours	BBCH 10-89	Non applicable	<b>Conforme</b>
12052201 Agrumes*Trt Sol* Champignons (pythiacées)	1 g/L <i>Trempage</i>	1  Traitement par trempage des racines avant plantation		-	BBCH 10-19	Non nécessaire	<b>Conforme</b>
12052201 Agrumes*Trt Sol* Champignons (pythiacées)	0,5 g/m <sup>2</sup> de substrat de culture  (10 g/m <sup>3</sup> de substrat de culture)  <i>Douchage/ Trempage</i>	1  Traitement par pulvérisation ou trempage des substrats de culture (pots...) avant plantation	13	-	BBCH 10-19	Non nécessaire	<b>Conforme</b>
12052201 Agrumes*Trt Sol* Champignons (pythiacées)	0,5 kg/ha <i>Irrigation</i>	12  Traitement par irrigation à partir du jour de plantation.		30 jours	BBCH 10-89	Non nécessaire	<b>Conforme</b>
12302201 Figuier*Trt Sol* Champignons (pythiacées)	1 g/L <i>Trempage</i>	1  Traitement par trempage des racines avant plantation	13	-	BBCH 10-19	Non nécessaire	<b>Conforme</b>

Usages (a)	Dose maximale d'emploi du produit	Nombre maximal d'applica- tions(c)	Nombre max. d'appli- cations par culture	Intervalle entre appli- cations (jour(s))	Stade d'appli- cation	Délai avant récolte (DAR <sup>12</sup> )	Conclusion (b)
12302201 Figuier*Trt Sol* Champignons (pythiacées)	0,5 g/m <sup>2</sup> de substrat de culture  (10 g/m <sup>3</sup> de substrat de culture)  <i>Douchage/</i> <i>Trempage</i>	1  Traitement par pulvérisa- tion ou trempage des substrats de culture (pots...) avant plantation	13	-	BBCH 10-19	Non nécessaire	Conforme
12302201 Figuier*Trt Sol* Champignons (pythiacées)	0,5 kg/ha  <i>Irrigation</i>	12  Traitement par irrigation à partir du jour de plantation.		30 jours	BBCH 10-89	Non nécessaire	Conforme
00210009 Kiwi*Trt Sol*Champignons (pythiacées)  <i>Portée d'usage : kiwi, kiwi jaune</i>	1 g/L  <i>Trempage</i>	1  Traitement par trempage des racines avant plantation	13	-	BBCH 10-19	Non nécessaire	Conforme
00210009 Kiwi*Trt Sol*Champignons (pythiacées)  <i>Portée d'usage : kiwi, kiwi jaune</i>	0,5 g/m <sup>2</sup> de substrat de culture  (10 g/m <sup>3</sup> de substrat de culture)  <i>Douchage/</i> <i>Trempage</i>	1  Traitement par pulvérisa- tion ou trempage des substrats de culture (pots...) avant plantation		-	BBCH 10-19	Non nécessaire	Conforme
00210009 Kiwi*Trt Sol*Champignons (pythiacées)  <i>Portée d'usage : kiwi, kiwi jaune</i>	0,5 kg/ha  <i>Irrigation</i>	12  Traitement par irrigation à partir du jour de plantation.	13	30 jours	BBCH 10-89	Non nécessaire	Conforme
01126022 Haricots*Trt Sol*Champignons (pythiacées)  <i>Portée d'usage : haricots</i>	1 g/L  <i>Trempage</i>	1  Traitement par trempage des racines avant plantation			BBCH 10-19	Non nécessaire	Non pertinent  Remplacé par les usages 00516019 et Haricots et Pois écossetés frais*Trt Sem. Plants*Cham pignons (pythiacées)

Usages (a)	Dose maximale d'emploi du produit	Nombre maximal d'applica- tions(c)	Nombre max. d'appli- cations par culture	Intervalle entre appli- cations (jour(s))	Stade d'appli- cation	Délai avant récolte (DAR <sup>12</sup> )	Conclusion (b)
01126022 Haricots*Trt Sol*Champignons (pythiacées)  Portée d'usage : haricots	0,5 g/m <sup>2</sup> de substrat de culture  (10 g/m <sup>3</sup> de substrat de culture)  Douchage/ Trempage	1  Traitement par pulvérisation ou trempage des substrats de culture (pots...) avant plantation	13	30 jours	BBCH 10-19	Non nécessaire	Non pertinent  Remplacé par les usages 00516019 et Haricots et Pois écossés frais*Trt Sem. Plants*Cham pignons (pythiacées)
01126022 Haricots*Trt Sol*Champignons (pythiacées)  Portée d'usage : haricots	0,5 kg/ha  Irrigation	12  Traitement par irrigation à partir du jour de plantation.					Non pertinent  Remplacé par les usages 16562202 et 16572202
00516019 Haricots et Pois non écossés frais*Trt Sem. Plants* Champignons (pythiacées)  Portée d'usage : haricots et pois non écossés frais	1 g/L  Trempage	1  Traitement par trempage des racines avant plantation	13	-	BBCH 10-19	Non nécessaire	Conforme
00516019 Haricots et Pois non écossés frais*Trt Sem. Plants* Champignons (pythiacées)  Portée d'usage : haricots et pois non écossés frais	0,5 g/m <sup>2</sup> de substrat de culture  (10 g/m <sup>3</sup> de substrat de culture)  Douchage/ Trempage	1  Traitement par pulvérisation ou trempage des substrats de culture (pots...) avant plantation					Conforme
16562202 Haricots et Pois non écossés frais*Trt Sol*Champignons (pythiacées)  Portée d'usage : haricots et pois non écossés frais	0,5 kg/ha  Irrigation	12  Traitement par irrigation à partir du jour de plantation.	13	30 jours	BBCH 10-89	Non nécessaire	Conforme
Haricots et Pois écossés frais*Trt Sem. Plants* Champignons (pythiacées)  Portée d'usage : haricots et pois écossés frais	1 g/L  Trempage	1  Traitement par trempage des racines avant plantation					Conforme

Usages (a)	Dose maximale d'emploi du produit	Nombre maximal d'applica- tions(c)	Nombre max. d'appli- cations par culture	Intervalle entre appli- cations (jour(s))	Stade d'appli- cation	Délai avant récolte (DAR <sup>12</sup> )	Conclusion (b)
<b>Haricots et Pois écossés frais*Trt Sem. Plants* Champignons (pythiacées)</b>  <i>Portée d'usage : haricots et pois écossés frais</i>	0,5 g/m <sup>2</sup> de substrat de culture  (10 g/m <sup>3</sup> de substrat de culture)  <i>Douchage/ Trempage</i>	1  Traitement par pulvérisa- tion ou trempage des substrats de culture (pots...) avant plantation	1  Traitement par pulvérisa- tion ou trempage des substrats de culture (pots...) avant plantation	-  30 jours	BBCH 10-19  BBCH 10-89	Non nécessaire	<b>Conforme</b>
<b>16572202 Haricots et Pois écossés frais*Trt Sol*Champignons (pythiacées)</b>  <i>Portée d'usage : haricots et pois écossés frais</i>	0,5 kg/ha  <i>Irrigation</i>	12  Traitement par irrigation à partir du jour de plantation.					
<b>16582202 Légumineuses potagères (sèches)*Trt Sol* Champignons (pythiacées)</b>	0,5 g/m <sup>2</sup> de substrat de culture  (10 g/m <sup>3</sup> de substrat de culture)  <i>Douchage/ Trempage</i>	1  Traitement par pulvérisation ou trempage des substrats de culture (pots...) avant plantation	13	-	BBCH 10-19	Non nécessaire	<b>Non pertinent</b> Remplacé par l'usage 00517080
<b>00517080 Légumineuses potagères (sèches)*Trt Sem. Plants*Champignons (pythiacées)</b>	0,5 g/m <sup>2</sup> de substrat de culture  (10 g/m <sup>3</sup> de substrat de culture)  <i>Douchage/ Trempage</i>	1  Traitement par pulvérisation ou trempage des substrats de culture (pots...) avant plantation	13	-	BBCH 10-19	Non nécessaire	<b>Conforme</b>
<b>16582202 Légumineuses potagères (sèches)*Trt Sol*Champignons (pythiacées)</b>	0,5 kg/ha  <i>Irrigation</i>	12  Traitement par irrigation à partir du jour de plantation.		30 jours	BBCH 10-89	Non nécessaire	<b>Conforme</b>
<b>16151202 Asperge*Trt Sem. Plants*Champignons (pythiacées)</b>	1 g/L  <i>Trempage</i>	1  Traitement par trempage des racines avant plantation	13	-	BBCH 10-19	Non nécessaire	<b>Conforme</b>

<b>Usages (a)</b>	<b>Dose maximale d'emploi du produit</b>	<b>Nombre maximal d'applica- tions(c)</b>	<b>Nombre max. d'appli- cations par culture</b>	<b>Intervalle entre appli- cations (jour(s))</b>	<b>Stade d'appli- cation</b>	<b>Délai avant récolte (DAR<sup>12</sup>)</b>	<b>Conclusion (b)</b>
16151202 Asperge*Trt Sem. Plants*Champignons (pythiacées)	0,5 g/m <sup>2</sup> de substrat de culture (10 g/m <sup>3</sup> de substrat de culture) <i>Douchage/ Trempage</i>	1 Traitement par pulvérisation ou trempage des substrats de culture (pots...) avant plantation	13	-	BBCH 10-19	Non nécessaire	<b>Conforme</b>
16152202 Asperge*Trt Sol*Champignons (pythiacées)	0,5 kg/ha <i>Irrigation</i>	12 Traitement par irrigation à partir du jour de plantation.		30 jours	BBCH 10-89	Non nécessaire	<b>Conforme</b>
15352201 Houblon*Trt Sol*Champignons (pythiacées)	1 g/L <i>Trempage</i>	1 Traitement par trempage des racines avant plantation	13	-	BBCH 10-19	Non nécessaire	<b>Conforme</b>
15352201 Houblon*Trt Sol*Champignons (pythiacées)	0,5 g/m <sup>2</sup> de substrat de culture (10 g/m <sup>3</sup> de substrat de culture) <i>Douchage/ Trempage</i>	1 Traitement par pulvérisation ou trempage des substrats de culture (pots...) avant plantation		-	BBCH 10-19	Non nécessaire	<b>Conforme</b>
15352201 Houblon*Trt Sol*Champignons (pythiacées)	0,5 kg/ha <i>Irrigation</i>	12 Traitement par irrigation à partir du jour de plantation.	13	30 jours	BBCH 10-89	Non nécessaire	<b>Conforme</b>
16951201 Tomate - Aubergine*Trt Sem. Plants*Champignons (pythiacées)	1 g/L <i>Trempage</i>	1 Traitement par trempage des racines avant plantation		-	BBCH 10-19	Non nécessaire	<b>Conforme</b>

Usages (a)	Dose maximale d'emploi du produit	Nombre maximal d'applica- tions(c)	Nombre max. d'appli- cations par culture	Intervalle entre appli- cations (jour(s))	Stade d'appli- cation	Délai avant récolte (DAR <sup>12</sup> )	Conclusion (b)
16951201 Tomate - Aubergine*Trt Sem. Plants*Champignons (pythiacées)	0,5 g/m <sup>2</sup> de substrat de culture (10 g/m <sup>3</sup> de substrat de culture)  <i>Douchage/</i> <i>Trempage</i>	1  Traitement par pulvérisation ou trempage des substrats de culture (pots...) avant plantation	13	-	BBCH 10-19	Non nécessaire	<b>Conforme</b>
16952205 Tomate - Aubergine*Trt Sol*Champignons (pythiacées)	0,5 kg/ha  <i>Irrigation</i>	12  Traitement par irrigation à partir du jour de plantation.		30 jours	BBCH 10-89	Non nécessaire	<b>Non pertinent</b> Remplacé par l'usage 01146010
<b>01146010</b> <b>Tomate -</b> <b>Aubergine*Trt</b> <b>Irrigation loc.*</b> <b>Champignons</b> <b>(pythiacées)</b>	0,5 kg/ha  <i>Irrigation</i>	12  Traitement par irrigation à partir du jour de plantation.		30 jours	BBCH 10-89	Non nécessaire	<b>Conforme</b>
16861201 Poivron*Trt Sem. Plants*Champignons (pythiacées)	1 g/L  <i>Trempage</i>	1  Traitement par trempage des racines avant plantation	13	-	BBCH 10-19	Non nécessaire	<b>Conforme</b>
16861201 Poivron*Trt Sem. Plants*Champignons (pythiacées)	0,5 g/m <sup>2</sup> de substrat de culture (10 g/m <sup>3</sup> de substrat de culture)  <i>Douchage/</i> <i>Trempage</i>	1  Traitement par pulvérisation ou trempage des substrats de culture (pots...) avant plantation		-	BBCH 10-19	Non nécessaire	<b>Conforme</b>
16862201 Poivron*Trt Sol*Champignons (pythiacées)	0,5 kg/ha  <i>Irrigation</i>	12  Traitement par irrigation à partir du jour de plantation.		30 jours	BBCH 10-89	Non nécessaire	<b>Non Pertinent</b> Remplacé par l'usage 16862204
<b>16862204</b> <b>Poivron*Trt Irrigation</b> <b>loc.*Champignons</b> <b>(pythiacées)</b>	0,5 kg/ha  <i>Irrigation</i>	12  Traitement par irrigation à partir du jour de plantation.		30 jours	BBCH 10-89	Non nécessaire	<b>Conforme</b>

Les lignes grises dans le tableau signalent que l'évaluation conduit à identifier un risque ou que l'efficacité biologique n'a pas été démontrée ou bien qu'il n'a pas été possible de conclure avec les éléments disponibles. Dans la colonne « conclusion », est signalé le domaine de l'évaluation concerné.

(a) Arrêté du 12 avril 2021 relatif à la mise en œuvre du catalogue national des usages phytopharmaceutiques visés dans les décisions d'autorisation de mise sur le marché et de permis de commerce parallèle des produits phytopharmaceutiques et des adjutants, JORF du 21 avril 2021.

(b) La conformité fait référence aux principes uniformes définis dans le règlement (UE) n° 546/2011. Sauf mention explicite, cette conformité porte sur la culture de référence définie dans le catalogue. La compatibilité des LMR des cultures rattachées par le catalogue a été vérifiée. L'évaluation est non finalisée en l'absence ou par manque de données satisfaisant les critères d'évaluation.

(c) Nombre d'applications pour un cycle cultural par an ou à une fréquence indiquée dans les conditions d'emploi et par parcelle.

## II. Conditions d'emploi

Les conditions d'emploi précisées ci-dessous sont issues de l'évaluation et de mesures de prévention, pour chaque section du dossier pour laquelle l'usage revendiqué pourrait ainsi être considéré comme conforme. Il convient de les reprendre et/ou de les adapter au regard des usages qui seront effectivement accordés.

- **Pour l'opérateur<sup>14</sup>**, dans le cadre d'une application par trempage des racines, par trempage ou pulvérisation du substrat de culture et irrigation porter :
  - **Pendant l'application**
    - Gants en nitrile certifiés NF EN ISO 374-1/A et NF EN 16523-1+A1 (type A) ;
    - EPI<sup>15</sup> vestimentaire conforme à la norme NF EN ISO 27065/A1 ;
    - EPI partiel (blouse ou tablier à manches longues) de catégorie III et de type PB (3) à porter par-dessus le vêtement précité ;
    - Demi-masque filtrant anti-aérosols certifié (EN 149) de classe FFP3 ou demi-masque certifié (EN 140) « équipé d'un filtre anti-aérosols certifié (EN143) de classe P3 ;
    - Lunettes certifiées norme EN 166 (CE, sigle 3) ;
  - **Pendant le nettoyage du matériel de pulvérisation**
    - Gants en nitrile certifiés NF EN ISO 374-1/A et NF EN 16523-1+A1 (type A) ;
    - EPI vestimentaire conforme à la norme NF EN ISO 27065/A1 ;
    - EPI partiel (blouse ou tablier à manches longues) de catégorie III et de type PB (3B) à porter par-dessus la combinaison précitée ;
    - Demi-masque filtrant anti-aérosols certifié (EN 149) de classe FFP3 ou demi-masque certifié (EN 140) équipé d'un filtre anti-aérosols certifié (EN 143) de classe P3.
- **Pour le travailleur<sup>16</sup>**, porter EPI vestimentaire conforme à la norme NF EN ISO 27065/A1 et, en cas de contact avec le système d'irrigation ou le substrat traité, des gants en nitrile certifiés NF EN ISO 374-1/A1 et NF EN 16523-1+A1 (type A).
- **Délai de rentrée<sup>17</sup>** :
  - o 6 heures en plein champs en cohérence avec l'arrêté du 4 mai 2017<sup>18</sup>.
- **Limites maximales de résidus** : Aucune LMR n'est nécessaire pour *Trichoderma asperellum* souche T34.

<sup>14</sup> Sur la base de l'estimation des expositions et des mesures de prévention des risques proposées par le demandeur et vérifiées par l'Anses. Certaines normes pouvant évoluer, il est de la responsabilité du demandeur de procéder à l'actualisation des références.

<sup>15</sup> EPI équipement de protection individuel

<sup>16</sup> Sur la base de l'estimation des expositions et des mesures de prévention des risques proposées par le demandeur et vérifiées par l'Anses. Certaines normes pouvant évoluer, il est de la responsabilité du demandeur de procéder à l'actualisation des références.

<sup>17</sup> Le délai de rentrée est la durée pendant laquelle il est interdit aux personnes de pénétrer sur ou dans les lieux où a été appliqué un produit.

<sup>18</sup> Arrêté du 4 mai 2017 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et de leurs adjutants visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime, modifié par l'arrêté du 27 décembre 2019.

- **Délai(s) avant récolte :**

*Trichoderma asperellum* T34 est inscrit à l'Annexe IV du règlement (CE) n° 396/2005, la fixation d'un délai avant récolte n'est pas nécessaire.

Les autres conditions d'emploi préconisées dans les précédentes évaluations réalisées ne sont pas modifiées.

**Recommandations de la Direction de l'Evaluation des Produits Réglementés pour réduire les expositions**

Il convient de rappeler que l'utilisation d'un matériel adapté et entretenu et la mise en œuvre de protections collectives constituent la première mesure de prévention contre les risques professionnels, avant la mise en place de protections complémentaires comme les protections individuelles.

En tout état de cause, le port d'EPI doit être associé à des réflexes d'hygiène (ex : lavage des mains, douche en fin de traitement) et à un comportement rigoureux (ex : procédure d'habillage/déshabillage). Les modalités de nettoyage et de stockage des EPI réutilisables doivent être conformes à leur notice d'utilisation.

Pour le directeur général, par délégation,  
le directeur,  
Direction de l'évaluation des produits réglementés

**Annexe 1**

**Usages revendiqués par le demandeur pour une autorisation de mise sur le marché  
du produit T34 BIOCONTROL**

Substance active	Composition du produit	Doses maximales de substance active
<i>Trichoderma asperellum</i> souche T34	au minimum 1x10 <sup>9</sup> UFC/g (120 g/kg)	Par trempage des racines : 1 x 10 <sup>9</sup> UFC/L (0,120 g s.a./L) Par pulvérisation : 5 x 10 <sup>8</sup> UFC/m <sup>2</sup> (0,06 g s.a./m <sup>2</sup> ) Parr irrigation : 5 x 10 <sup>11</sup> UFC/ha (60 g s.a./ha)

Usages	Dose d'emploi du produit	Nombre d'applications	Intervalle entre applications	Stade d'application	Délai avant récolte (DAR)
16551201 Fraisier*Trt Plants*Champignons (pythiacées) <i>Portée d'usage : fraisier</i>	1 g/L <i>Trempage</i>	1 Traitement par trempage des racines avant plantation	-	BBCH 10-19	NA
16551201 Fraisier*Trt Plants*Champignons (pythiacées) <i>Portée d'usage : fraisier</i>	0,5 g/m <sup>2</sup> de milieu de culture (autre expression de la dose 10 g/hL d'eau) <i>Pulvérisation/Trempage</i>	1 Traitement par pulvérisation ou trempage des substrats de culture (pots...) avant plantation	-	BBCH 10-19	NA
16552204 Fraisier*Trt Irrigation loc.*Champignons (pythiacées) <i>Portée d'usage : fraisier</i>	0,5 kg/ha <i>Irrigation</i>	12 Traitement par irrigation à partir du jour de plantation.	30 jours	BBCH 10-89	NA
12352202 Framboisier*Trt Sol*Champignons (pythiacées) <i>Portée d'usage : framboisier, mûres, mûrier des haies</i>	1 g/L <i>Trempage</i>	1 Traitement par trempage des racines avant plantation	-	BBCH 10-19	NA
12352202 Framboisier*Trt Sol*Champignons (pythiacées) <i>Portée d'usage : framboisier, mûres, mûrier des haies</i>	0,5 g/m <sup>2</sup> de milieu de culture (autre expression de la dose 10 g/hL d'eau) <i>Pulvérisation/Trempage</i>	1 Traitement par pulvérisation ou trempage des substrats de culture (pots...) avant plantation	-	BBCH 10-19	NA
12352202 Framboisier*Trt Sol*Champignons (pythiacées) <i>Portée d'usage : framboisier, mûres, mûrier des haies</i>	0,5 kg/ha <i>Irrigation</i>	12 Traitement par irrigation à partir du jour de plantation.	30 jours	BBCH 10-89	NA
Petits fruits*Trt plants*Champignons (pythiacées)	1 g/L <i>Trempage</i>	1	-	BBCH 10-19	NA

Usages	Dose d'emploi du produit	Nombre d'applications	Intervalle entre applications	Stade d'application	Délai avant récolte (DAR)
<i>Portée d'usage : cassissier, myrtillier, groseiller, sureau noir, airelle, eglantier, azerolier, framboisier, mûrier, mûrier des haies</i>		Traitement par trempage des racines avant plantation			
<i>Portée d'usage : cassissier, myrtillier, groseiller, sureau noir, airelle, eglantier, azerolier, framboisier, mûrier, mûrier des haies</i>	0,5 g/m <sup>2</sup> de milieu de culture  (autre expression de la dose 10 g/hL d'eau)	1  Traitement par pulvérisation ou trempage des substrats de culture (pots...) avant plantation	-	BBCH 10-19	NA
00201025 Cultures fruitières*Trt Sol*Champignons (pythiacées)	0,5 kg/ha  Irrigation	12  Traitement par irrigation à partir du jour de plantation.	30 jours	BBCH 10-89	NA
<b>Usages mineurs Art. 51</b>					
16751201 Cucurbitacées à peau non comestible*Trt Sem. Plants*Champignons (pythiacées)	1 g/L  Trempage	1  Traitement par trempage des racines avant plantation	-	BBCH 10-19	NA
<i>Portée d'usage : melon, pastèque, potiron et autres cucurbitacées à peau non comestible</i>					
16751201 Cucurbitacées à peau non comestible*Trt Sem. Plants*Champignons (pythiacées)	0,5 g/m <sup>2</sup> de milieu de culture  (autre expression de la dose 10 g/hL d'eau)	1  Traitement par pulvérisation ou trempage des substrats de culture (pots...) avant plantation	-	BBCH 10-19	NA
<i>Portée d'usage : melon, pastèque, potiron et autres cucurbitacées à peau non comestible</i>					
16752206 Cucurbitacées à peau non comestible*Trt Irrigation loc.*Champignons (pythiacées)	0,5 kg/ha  Irrigation	12  Traitement par irrigation à partir du jour de plantation.	30 jours	BBCH 10-89	NA
<i>Portée d'usage : melon, pastèque, potiron et autres cucurbitacées à peau non comestible</i>					
01801004 PPAMC*Trt Sem. Plants*Maladies fongiques	1 g/L  Trempage	1  Traitement par trempage des racines avant plantation	-	BBCH 10-19	NA
<i>Portée d'usage : plantes à parfum, aromatiques, médicinales et condimentaires</i>					

Usages	Dose d'emploi du produit	Nombre d'applications	Intervalle entre applications	Stade d'application	Délai avant récolte (DAR)
(alimentaires et non alimentaires), épices, fines herbes, plantes à infusion, pavot et autres graines oléagineuses					
01801004 PPAMC*Trt Sem. Plants*Maladies fongiques  Portée d'usage : plantes à parfum, aromatiques, médicinales et condimentaires (alimentaires et non alimentaires), épices, fines herbes, plantes à infusion, pavot et autres graines oléagineuses	0,5 g/m <sup>2</sup> de milieu de culture  (autre expression de la dose 10 g/hL d'eau)  Pulvérisation/Trempage	1  Traitement par pulvérisation ou trempage des substrats de culture (pots...) avant plantation	-	BBCH 10-19	NA
19992202 PPAMC*Trt Sol*Champignons (pythiacées)  Portée d'usage : plantes à parfum, aromatiques, médicinales et condimentaires (alimentaires et non alimentaires), épices, fines herbes, plantes à infusion, pavot et autres graines oléagineuses	0,5 kg/ha  Irrigation	12  Traitement par irrigation à partir du jour de plantation.	30 jours	BBCH 10-89	NA
00516057 Choux feuillus*Trt Sem. Plants*Champignons (pythiacées)  Portée d'usage : chou vert, chou chinois, et autre chou feuillus	1 g/L  Trempage	1  Traitement par trempage des racines avant plantation	-	BBCH 10-19	NA
00516057 Choux feuillus*Trt Sem. Plants*Champignons (pythiacées)  Portée d'usage : chou vert, chou chinois, et autre chou feuillus	0,5 g/m <sup>2</sup> de milieu de culture  (autre expression de la dose 10 g/hL d'eau)  Pulvérisation/Trempage	1  Traitement par pulvérisation ou trempage des substrats de culture (pots...) avant plantation	-	BBCH 10-19	NA
00516060 Choux feuillus*Trt Sol*Champignons (pythiacées)  Portée d'usage : chou vert, chou chinois, et autre chou feuillus	0,5 kg/ha  Irrigation	12  Traitement par irrigation à partir du jour de plantation.	30 jours	BBCH 10-89	NA
00516086 Choux-raves*Trt Sem. Plants*Champignons (pythiacées)  Portée d'usage : chou-rave	1 g/L  Trempage	1  Traitement par trempage des racines avant plantation	-	BBCH 10-19	NA
00516086 Choux-raves*Trt Sem. Plants*Champignons (pythiacées)	0,5 g/m <sup>2</sup> de milieu de culture  (autre expression de la dose 10 g/hL d'eau)	1  Traitement par pulvérisation ou trempage	-	BBCH 10-19	NA

Usages	Dose d'emploi du produit	Nombre d'applications	Intervalle entre applications	Stade d'application	Délai avant récolte (DAR)
<i>Portée d'usage : chou-rave</i>	<i>Pulvérisation/Trempage</i>	des substrats de culture (pots...) avant plantation			
00516092 Choux-raves*Trt Sol*Champignons (pythiacées)	0,5 kg/ha <i>Irrigation</i>	12 Traitement par irrigation à partir du jour de plantation.	30 jours	BBCH 10-89	NA
<i>Portée d'usage : chou-rave</i>					
00516038 Choux à inflorescence*Trt Sol*Champignons (pythiacées)	0,5 g/m <sup>2</sup> de milieu de culture (autre expression de la dose 10 g/hL d'eau)	1 Traitement par pulvérisation ou trempage des substrats de culture (pots...) avant plantation	-	BBCH 10-19	NA
<i>Portée d'usage : chou-fleur, brocoli, et autre choux à inflorescences</i>	<i>Pulvérisation/Trempage</i>				
00516038 Choux à inflorescence*Trt Sol*Champignons (pythiacées)	0,5 kg/ha <i>Irrigation</i>	12 Traitement par irrigation à partir du jour de plantation.	30 jours	BBCH 10-89	NA
<i>Portée d'usage : chou-fleur, brocoli, et autre choux à inflorescences</i>					
00610007 Porte graine*Trt Sem. Plants*Maladies diverses					
<i>Portée d'usage : toute culture destinée uniquement à un usage de production de semences pour la reproduction (graines, bulbes, bulbilles, tubercules, caïeux, racines, griffes, plants de plantes non alimentaires...)</i>	1 g/L <i>Trempage</i>	1 Traitement par trempage des racines avant plantation	-	BBCH 10-19	NA
00610007 Porte graine*Trt Sem. Plants*Maladies diverses					
<i>Portée d'usage : toute culture destinée uniquement à un usage de production de semences pour la reproduction (graines, bulbes, bulbilles, tubercules, caïeux, racines, griffes, plants de plantes non alimentaires...)</i>	0,5 g/m <sup>2</sup> de milieu de culture (autre expression de la dose 10 g/hL d'eau)	1 Traitement par pulvérisation ou trempage des substrats de culture (pots...) avant plantation	-	BBCH 10-19	NA
<i>Pulvérisation/Trempage</i>					
00601009 Porte graine*Trt Sol*Maladies fongiques					
<i>Portée d'usage : toute culture destinée uniquement à un usage de production de semences pour la reproduction (graines, bulbes, bulbilles, tubercules, caïeux, racines, griffes, plants de plantes non alimentaires...)</i>	0,5 kg/ha <i>Irrigation</i>	12 Traitement par irrigation à partir du jour de plantation.	30 jours	BBCH 10-89	NA

Usages	Dose d'emploi du produit	Nombre d'applications	Intervalle entre applications	Stade d'application	Délai avant récolte (DAR)
00609001 Porte graine - PPAMC, florales et potagères*Trt Sem. Plants*Champignons (pythiacées)  <i>Portée d'usage : toute la plante destinée à la production de semences de PPAMC, de cultures florales ou de culture potagères</i>	1 g/L <i>Trempage</i>	1 Traitement par trempage des racines avant plantation	-	BBCH 10-19	NA
00609001 Porte graine - PPAMC, florales et potagères*Trt Sem. Plants*Champignons (pythiacées)  <i>Portée d'usage : toute la plante destinée à la production de semences de PPAMC, de cultures florales ou de culture potagères</i>	0,5 g/m <sup>2</sup> de milieu de culture (autre expression de la dose 10 g/hL d'eau) <i>Pulvérisation/Trempage</i>	1 Traitement par pulvérisation ou trempage des substrats de culture (pots...) avant plantation	-	BBCH 10-19	NA
00606025 Porte graine - PPAMC, florales et potagères*Trt Sol*Champignons (pythiacées)  <i>Portée d'usage : toute la plante destinée à la production de semences de PPAMC, de cultures florales ou de culture potagères</i>	0,5 kg/ha <i>Irrigation</i>	12 Traitement par irrigation à partir du jour de plantation.	30 jours	BBCH 10-89	NA
16171201 Betterave potagère*Trt Sem. Plants*Champignons (pythiacées)  <i>Portée d'usage : betterave potagère</i>	1 g/L <i>Trempage</i>	1 Traitement par trempage des racines avant plantation	-	BBCH 10-19	NA
16171201 Betterave potagère*Trt Sem. Plants*Champignons (pythiacées)  <i>Portée d'usage : betterave potagère</i>	0,5 g/m <sup>2</sup> de milieu de culture (autre expression de la dose 10 g/hL d'eau) <i>Pulvérisation/Trempage</i>	1 Traitement par pulvérisation ou trempage des substrats de culture (pots...) avant plantation	-	BBCH 10-19	NA
Betterave potagère* Trt Sol*Champignons (pythiacées)  <i>Portée d'usage : betterave potagère</i>	0,5 kg/ha <i>Irrigation</i>	12 Traitement par irrigation à partir du jour de plantation.	30 jours	BBCH 10-89	NA
16351206 Chicorées - Production de racines*Trt Sem. Plants*Champignons (pythiacées)  <i>Portée d'usage : toutes racines de chicorées</i>	1 g/L <i>Trempage</i>	1 Traitement par trempage des racines avant plantation	-	BBCH 10-19	NA

Usages	Dose d'emploi du produit	Nombre d'applications	Intervalle entre applications	Stade d'application	Délai avant récolte (DAR)
16351206 Chicorées - Production de racines*Trt Sem. Plants*Champignons (pythiacées)  Portée d'usage : toutes racines de chicorées	0,5 g/m <sup>2</sup> de milieu de culture  (autre expression de la dose 10 g/hL d'eau)  Pulvérisation/Trempage	1  Traitement par pulvérisation ou trempage des substrats de culture (pots...) avant plantation	-	BBCH 10-19	NA
01113017 Chicorées - Production de racines*Trt Sol*Champignons (pythiacées)  Portée d'usage : toutes racines de chicorées	0,5 kg/ha  Irrigation	12  Traitement par irrigation à partir du jour de plantation.	30 jours	BBCH 10-89	NA
16801201 Oignon*Trt Sem. Plants*Champignons (pythiacées)  Portée d'usage : ail, oignon, échalote et bulbes ornementaux	1 g/L  Trempage	1  Traitement par trempage des racines avant plantation	-	BBCH 10-19	NA
16801201 Oignon*Trt Sem. Plants*Champignons (pythiacées)  Portée d'usage : ail, oignon, échalote et bulbes ornementaux	0,5 g/m <sup>2</sup> de milieu de culture  (autre expression de la dose 10 g/hL d'eau)  Pulvérisation/Trempage	1  Traitement par pulvérisation ou trempage des substrats de culture (pots...) avant plantation	-	BBCH 10-19	NA
16802201 Oignon*Trt Sol*Champignons (pythiacées)  Portée d'usage : ail, oignon, échalote et bulbes ornementaux	0,5 kg/ha  Irrigation	12  Traitement par irrigation à partir du jour de plantation.	30 jours	BBCH 10-89	NA
16841201 Poireau*Trt Sem. Plants*Champignons (pythiacées)  Portée d'usage : poireau, oignon de printemps, ciboule et autre oignons verts	1 g/L  Trempage	1  Traitement par trempage des racines avant plantation	-	BBCH 10-19	NA
16841201 Poireau*Trt Sem. Plants*Champignons (pythiacées)  Portée d'usage : poireau, oignon de printemps, ciboule et autre oignons verts	0,5 g/m <sup>2</sup> de milieu de culture  (autre expression de la dose 10 g/hL d'eau)  Pulvérisation/Trempage	1  Traitement par pulvérisation ou trempage des substrats de culture (pots...) avant plantation	-	BBCH 10-19	NA
16842201 Poireau*Trt Sol*Champignons (pythiacées)  Portée d'usage : poireau, oignon de printemps, ciboule et autre oignons verts	0,5 kg/ha  Irrigation	12  Traitement par irrigation à partir du jour de plantation.	30 jours	BBCH 10-89	NA

Usages	Dose d'emploi du produit	Nombre d'applications	Intervalle entre applications	Stade d'application	Délai avant récolte (DAR)
16871202 Navel*Trt Sem. Plants*Champignons (pythiacées) <i>Portée d'usage : navet, rutabaga, radis</i>	1 g/L <i>Trempage</i>	1 Traitement par trempage des racines avant plantation	-	BBCH 10-19	NA
16871202 Navel*Trt Sem. Plants*Champignons (pythiacées) <i>Portée d'usage : navet, rutabaga, radis</i>	0,5 g/m <sup>2</sup> de milieu de culture (autre expression de la dose 10 g/hL d'eau) <i>Pulvérisation/Trempage</i>	1 Traitement par pulvérisation ou trempage des substrats de culture (pots...) avant plantation	-	BBCH 10-19	NA
16872201 Navel*Trt Sol*Champignons (pythiacées) <i>Portée d'usage : navet, rutabaga, radis</i>	0,5 kg/ha <i>Irrigation</i>	12 Traitement par irrigation à partir du jour de plantation.	30 jours	BBCH 10-89	NA
14051201 Cultures ornementales*Trt Sem. Plants*Champignons (pythiacées) <i>Portée d'usage : arbres et arbustes, rosier, cultures florales et plantes vertes, bulbes ornementaux</i>	1 g/L <i>Trempage</i>	1 Traitement par trempage des racines avant plantation	-	BBCH 10-19	NA
14051201 Cultures ornementales*Trt Sem. Plants*Champignons (pythiacées) <i>Portée d'usage : arbres et arbustes, rosier, cultures florales et plantes vertes, bulbes ornementaux</i>	0,5 g/m <sup>2</sup> de milieu de culture (autre expression de la dose 10 g/hL d'eau) <i>Pulvérisation/Trempage</i>	1 Traitement par pulvérisation ou trempage des substrats de culture (pots...) avant plantation	-	BBCH 10-19	NA
14052201 Cultures ornementales*Trt Sol*Champignons (pythiacées) <i>Portée d'usage : arbres et arbustes, rosier, cultures florales et plantes vertes, bulbes ornementaux</i>	0,5 kg/ha <i>Irrigation</i>	12 Traitement par irrigation à partir du jour de plantation.	30 jours	BBCH 10-89	NA
01006002 Gazons de graminées*Trt Sol*Champignons (pythiacées) <i>Portée d'usage : production de gazons de placage et création et entretien des gazons sportifs et d'agrément (JEVI)</i>	0,5 kg/ha <i>Irrigation</i>	12 Traitement par irrigation à partir du jour de plantation.	30 jours	BBCH 10-89	NA
12052201 Agrumes*Trt Sol*Champignons (pythiacées)	1 g/L <i>Trempage</i>	1 Traitement par trempage des racines avant plantation	-	BBCH 10-19	NA

<b>Usages</b>	<b>Dose d'emploi du produit</b>	<b>Nombre d'applications</b>	<b>Intervalle entre applications</b>	<b>Stade d'application</b>	<b>Délai avant récolte (DAR)</b>
<i>Portée d'usage : oranger, citronnier, pamplemoussier, mandarinier, clémentinier, limettier, kumquat</i>					
12052201 Agrumes*Trt Sol*Champignons (pythiacées)  <i>Portée d'usage : oranger, citronnier, pamplemoussier, mandarinier, clémentinier, limettier, kumquat</i>	0,5 g/m <sup>2</sup> de milieu de culture  (autre expression de la dose 10 g/hL d'eau)  <i>Pulvérisation/Trempage</i>	1  Traitement par pulvérisation ou trempage des substrats de culture (pots...) avant plantation	-	BBCH 10-19	NA
12052201 Agrumes*Trt Sol*Champignons (pythiacées)  <i>Portée d'usage : oranger, citronnier, pamplemoussier, mandarinier, clémentinier, limettier, kumquat</i>	0,5 kg/ha  <i>Irrigation</i>	12  Traitement par irrigation à partir du jour de plantation.	30 jours	BBCH 10-89	NA
12302201 Figuier*Trt Sol*Champignons (pythiacées)  <i>Portée d'usage : figuier</i>	1 g/L  <i>Trempage</i>	1  Traitement par trempage des racines avant plantation	-	BBCH 10-19	NA
12302201 Figuier*Trt Sol*Champignons (pythiacées)  <i>Portée d'usage : figuier</i>	0,5 g/m <sup>2</sup> de milieu de culture  (autre expression de la dose 10 g/hL d'eau)  <i>Pulvérisation/Trempage</i>	1  Traitement par pulvérisation ou trempage des substrats de culture (pots...) avant plantation	-	BBCH 10-19	NA
12302201 Figuier*Trt Sol*Champignons (pythiacées)  <i>Portée d'usage : figuier</i>	0,5 kg/ha  <i>Irrigation</i>	12  Traitement par irrigation à partir du jour de plantation.	30 jours	BBCH 10-89	NA
00210009 Kiwi*Trt Sol*Champignons (pythiacées)  <i>Portée d'usage : kiwi, kiwi jaune</i>	1 g/L  <i>Trempage</i>	1  Traitement par trempage des racines avant plantation	-	BBCH 10-19	NA
00210009 Kiwi*Trt Sol*Champignons (pythiacées)  <i>Portée d'usage : kiwi, kiwi jaune</i>	0,5 g/m <sup>2</sup> de milieu de culture  (autre expression de la dose 10 g/hL d'eau)  <i>Pulvérisation/Trempage</i>	1  Traitement par pulvérisation ou trempage des substrats de culture (pots...) avant plantation	-	BBCH 10-19	NA
00210009 Kiwi*Trt Sol*Champignons (pythiacées)  <i>Portée d'usage : kiwi, kiwi jaune</i>	0,5 kg/ha  <i>Irrigation</i>	12  Traitement par irrigation à partir du jour de plantation.	30 jours	BBCH 10-89	NA

Usages	Dose d'emploi du produit	Nombre d'applications	Intervalle entre applications	Stade d'application	Délai avant récolte (DAR)
01126022 Harcots*Trt Sol*Champignons (pythiacées) <i>Portée d'usage : haricots</i>	1 g/L <i>Trempage</i>	1 Traitement par trempage des racines avant plantation	-	BBCH 10-19	NA
01126022 Harcots*Trt Sol*Champignons (pythiacées) <i>Portée d'usage : haricots</i>	0,5 g/m <sup>2</sup> de milieu de culture (autre expression de la dose 10 g/hL d'eau) <i>Pulvérisation/Trempage</i>	1 Traitement par pulvérisation ou trempage des substrats de culture (pots...) avant plantation	-	BBCH 10-19	NA
01126022 Harcots*Trt Sol*Champignons (pythiacées) <i>Portée d'usage : haricots</i>	0,5 kg/ha <i>Irrigation</i>	12 Traitement par irrigation à partir du jour de plantation.	30 jours	BBCH 10-89	NA
16582202 Légumineuses potagères (sèches)*Trt Sol*Champignons (pythiacées) <i>Potée d'usage : fèves sèches, haricots secs, pois secs, pois chiche et lentilles sèches</i>	0,5 g/m <sup>2</sup> de milieu de culture (autre expression de la dose 10 g/hL d'eau) <i>Pulvérisation/Trempage</i>	1 Traitement par pulvérisation ou trempage des substrats de culture (pots...) avant plantation	-	BBCH 10-19	NA
16582202 Légumineuses potagères (sèches)*Trt Sol*Champignons (pythiacées) <i>Potée d'usage : fèves sèches, haricots secs, pois secs, pois chiche et lentilles sèches</i>	0,5 kg/ha <i>Irrigation</i>	12 Traitement par irrigation à partir du jour de plantation.	30 jours	BBCH 10-89	NA
16151202 Asperge*Trt Sem. Plants*Champignons (pythiacées) <i>Portée d'usage : asperge</i>	1 g/L <i>Trempage</i>	1 Traitement par trempage des racines avant plantation	-	BBCH 10-19	NA
16151202 Asperge*Trt Sem. Plants*Champignons (pythiacées) <i>Portée d'usage : asperge</i>	0,5 g/m <sup>2</sup> de milieu de culture (autre expression de la dose 10 g/hL d'eau) <i>Pulvérisation/Trempage</i>	1 Traitement par pulvérisation ou trempage des substrats de culture (pots...) avant plantation	-	BBCH 10-19	NA
16152202 Asperge*Trt Sol*Champignons (pythiacées) <i>Portée d'usage : asperge</i>	0,5 kg/ha <i>Irrigation</i>	12 Traitement par irrigation à partir du jour de plantation.	30 jours	BBCH 10-89	NA
15352201 Houblon*Trt Sol*Champignons (pythiacées)	1 g/L <i>Trempage</i>	1 Traitement par trempage des	-	BBCH 10-19	NA

<b>Usages</b>	<b>Dose d'emploi du produit</b>	<b>Nombre d'applications</b>	<b>Intervalle entre applications</b>	<b>Stade d'application</b>	<b>Délai avant récolte (DAR)</b>
<i>Portée d'usage : houblon</i>		racines avant plantation			
15352201 Houblon*Trt Sol*Champignons (pythiacées)	0,5 g/m <sup>2</sup> de milieu de culture (autre expression de la dose 10 g/hL d'eau)	1 Traitement par pulvérisation ou trempage des substrats de culture (pots...) avant plantation	-	BBCH 10-19	NA
<i>Portée d'usage : houblon</i>	<i>Pulvérisation/Trempage</i>				
15352201 Houblon*Trt Sol*Champignons (pythiacées)	0,5 kg/ha <i>Irrigation</i>	12 Traitement par irrigation à partir du jour de plantation.	30 jours	BBCH 10-89	NA
<i>Portée d'usage : houblon</i>					
16951201 Tomate - Aubergine*Trt Sem. Plants*Champignons (pythiacées)	1 g/L <i>Trempage</i>	1 Traitement par trempage des racines avant plantation	-	BBCH 10-19	NA
<i>Portée d'usage : tomate, aubergine</i>					
16951201 Tomate - Aubergine*Trt Sem. Plants*Champignons (pythiacées)	0,5 g/m <sup>2</sup> de milieu de culture (autre expression de la dose 10 g/hL d'eau)	1 Traitement par pulvérisation ou trempage des substrats de culture (pots...) avant plantation	-	BBCH 10-19	NA
<i>Portée d'usage : tomate, aubergine</i>	<i>Pulvérisation/Trempage</i>				
16952205 Tomate - Aubergine*Trt Sol*Champignons (pythiacées)	0,5 kg/ha <i>Irrigation</i>	12 Traitement par irrigation à partir du jour de plantation.	30 jours	BBCH 10-89	NA
<i>Portée d'usage : tomate, aubergine</i>					
16861201 Poivron*Trt Sem. Plants*Champignons (pythiacées)	1 g/L <i>Trempage</i>	1 Traitement par trempage des racines avant plantation	-	BBCH 10-19	NA
<i>Portée d'usage : poivron, piment</i>					
16861201 Poivron*Trt Sem. Plants*Champignons (pythiacées)	0,5 g/m <sup>2</sup> de milieu de culture (autre expression de la dose 10 g/hL d'eau)	1 Traitement par pulvérisation ou trempage des substrats de culture (pots...) avant plantation	-	BBCH 10-19	NA
<i>Portée d'usage : poivron, piment</i>	<i>Pulvérisation/Trempage</i>				
16862201 Poivron*Trt Sol*Champignons (pythiacées)	0,5 kg/ha <i>Irrigation</i>	12 Traitement par irrigation à partir du jour de plantation.	30 jours	BBCH 10-89	NA
<i>Portée d'usage : poivron, piment</i>					